

PARLONS PRÉVENTION

PRÉVENIR LES DOMMAGES MATÉRIELS CAUSÉS PAR LA GRÊLE

Partout au pays, la grêle est un risque météorologique grave qui peut endommager les biens commerciaux, les infrastructures publiques, les maisons, les véhicules et les cultures. La grêle peut sévir partout au Canada, généralement entre juin et septembre, mais les provinces de l'Ouest sont les plus durement touchées. Pour déterminer si vous vous trouvez dans une région où la grêle est susceptible de frapper, consultez la page *Information météo* du site Web du gouvernement du Canada.

LA GRÊLE SE FORME À L'INTÉRIEUR DE COURANTS ORAGEUX ASCENDANTS, CE QUI CRÉE DES GRANULES DE GLACE DONT LA TAILLE PEUT VARIER DE CELLE D'UN PETIT POIS À CELLE D'UNE BALLE DE GOLF (ET PARFOIS PLUS ENCORE).

Lorsque les grêlons atteignent la taille d'une pièce de 25 cents ou plus, ils peuvent causer des dommages importants aux toits, aux véhicules et aux cultures. De plus, les grêlons poussés par le vent peuvent tomber à un angle, puis arracher des revêtements et fracasser des fenêtres. Toutefois, les dommages ne sont pas toujours évidents. Des trous dans le toit, par exemple, peuvent entraîner des fuites derrière les murs, créant ainsi des problèmes d'eau et de moisissure à plus long terme.

Alors, que pouvez-vous faire pour atténuer de futures pertes découlant de la grêle? Lisez ce qui suit pour connaître les parties de votre propriété qui sont exposées à la grêle ainsi que les mesures à prendre pour réduire les risques de dommages.

Faites l'installation de matériaux qui résistent aux impacts

Songez à une solution à long terme, comme remplacer les matériaux de toiture ordinaires par des matériaux qui résistent aux impacts (bardeaux d'asphalte, de caoutchouc ou de métal) de classe 4 homologués par les Laboratoires des assureurs du Canada (UL 2218). Les matériaux de couverture de classe 4 ont démontré, après essais, pouvoir résister aux tempêtes de grêle. Cette caractéristique est particulièrement importante si la propriété est située dans une zone à risque modéré ou élevé de grêle.

En 2022, l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) a réalisé une analyse avantages-coûts montrant que les dommages annuels causés par la grêle s'élèvent à 400 millions de dollars au Canada. À titre d'exemple, installer de manière proactive un toit résistant aux impacts de 170 m² vous coûtera environ 3 400 \$. En revanche, les coûts liés aux sinistres causés par la grêle peuvent atteindre 10 000 \$ pour un toit ordinaire de même taille. Bien qu'un toit résistant aux impacts puisse tout de même subir des dommages esthétiques, le coût moyen de réparation est réduit de moitié. C'est un investissement avantageux si l'on considère qu'une toiture gravement endommagée peut entraîner d'autres problèmes structurels.

Pour les toits des bâtiments commerciaux, l'acier peut être plus lourd et plus cher, mais il est plus performant que les métaux plus souples comme l'aluminium et le cuivre. Pour les bâtiments résidentiels, nous recommandons de remplacer les bardeaux standards par des bardeaux d'asphalte résistant aux impacts.

Prévenez les dégâts d'eau

Une fois que des grêlons ont percé un trou dans un toit ou déchiré un revêtement, des dégâts d'eau peuvent se produire. Ceux-ci peuvent être assez considérables parce que l'eau s'accumule sur le toit et s'écoule là où vous ne pouvez pas la voir. Il est donc très important de procéder à des inspections régulières, en particulier juste avant l'été, car des dégâts d'eau peuvent causer des problèmes encore plus grands après une tempête de grêle. Un bon revêtement de toit est tout aussi essentiel pour assurer une protection contre les infiltrations d'eau.

Protégez les climatiseurs

Les climatiseurs installés sur les toits contiennent des serpentins qui sont susceptibles d'être endommagés par des vents forts. La grêle peut donc gravement endommager les climatiseurs non protégés des bâtiments commerciaux et industriels, des immeubles en copropriété et d'autres structures similaires. Une façon de prévenir et de limiter les dommages est d'installer une cage spécialement conçue pour les climatiseurs, qui protège donc votre appareil sans nuire à la circulation de l'air autour de celui-ci. Un climatiseur protégé a plus de chances de survivre à une tempête de grêle.

Mettez les véhicules et l'équipement à l'abri

Garez vos véhicules dans un garage ou sous un abri. Il est également important de débrancher les batteries des véhicules garés à l'intérieur, car elles présentent un risque d'incendie. Déplacez l'équipement dans votre bâtiment, une remorque, un hangar ou une unité d'entreposage. Pour une protection supplémentaire, couvrez soigneusement les véhicules d'une protection contre la grêle. Il existe également des couvertures et des bâches de toutes tailles résistant à la grêle conçues pour couvrir les équipements, les outils, les meubles et autres objets de valeur. S'il n'est pas possible de garer les véhicules et de ranger l'équipement à l'intérieur, ces housses, couvertures et bâches résistant à la grêle peuvent être la solution pour les protéger s'ils sont à l'extérieur pendant une tempête de grêle.

Restez informé

Suivez les bulletins météorologiques et configurez des alertes qui vous avertissent en temps réel de l'arrivée de tempêtes de grêle et d'orages potentiels. En plus d'atténuer vos risques au moyen d'installations permanentes, il est important de rester informé pour pouvoir réagir rapidement et réduire au minimum l'interruption de vos activités. En cas d'avertissement de grêle, vous pouvez protéger vos employés, vos clients et vos visiteurs en reportant les réunions ou les événements, ou en fermant les aires extérieures et en déplaçant vos services à l'intérieur.

Conclusion

Notre Service de prévention peut vous aider à évaluer l'état de votre toit et de sa structure, ainsi que des aires extérieures, et vous recommander des moyens de protéger votre propriété contre la grêle. En plus de nos conseils de prévention, nous pourrions vous recommander des professionnels qui ont les outils et l'équipement nécessaires pour faire une inspection plus approfondie. Si vous pensez avoir un problème, mieux vaut prévenir que guérir. Surveillez la météo et restez informé des solutions pouvant atténuer vos risques.

Pour savoir comment mieux protéger votre entreprise, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4111** ou rendez-vous au **www.northbridgeassurance.ca**.

